

Martina Drescher

Ingrid Neumann-Holzschuh (éds.)

**La syntaxe de l'oral  
dans les variétés non-hexagonales  
du français**

2010

**STAUFFENBURG  
VERLAG**

## Les variétés non-hexagonales du français et la syntaxe de l'oral. Première approche

### 1. Le français, langue pluricentrique ?

Dans les dernières décennies on a pu observer un intérêt croissant pour les variétés du français hors de France, appelées parfois aussi *français régional*, *français périphériques*,<sup>2</sup> *français marginaux*<sup>3</sup> ou – terme que nous avons retenu ici – *français non-hexagonaux*. Parmi les français parlés hors de France, les français nord-américains et africains occupent une place privilégiée, d'abord à cause de leur importance sur le plan démographique, mais aussi à cause de leur apport potentiel pour une théorie de la variation du français. Nous sommes, bien sûr, conscientes que ces variétés du français se sont formées dans des contextes historiques, socio-politiques et linguistiques très divers et qu'elles subissent encore aujourd'hui des contraintes très différentes. Il existe cependant des traits communs entre les français nord-américains et africains qui méritent d'être davantage mis en lumière. Outre leur caractère ‘périphérique’ ou non-hexagonal, ces variétés semblent notamment partager certains processus de changement linguistique. De plus, elles font généralement partie d'un paysage linguistique complexe où elles subissent des influences variées qui non seulement se manifestent dans leur structure grammaticale, mais ont aussi des répercussions sur le plan interactionnel. Pourtant, les présentations d'ensemble des français non-hexagonaux affichent un retard regrettable en comparaison avec celles de l'espagnol et de l'anglais – deux langues avec un passé colonial comparable à celui du français – et dont la pluricentricité ne fait plus aucun doute aujourd’hui.<sup>4</sup> Se manifeste ici un antagonisme déjà signalé par Kloss et repris par Pöll (2005, 15) lorsqu'il constate que «parmi toutes les langues pluricontinentales le français et l'anglais représentent des tendances diamétralement opposées». Alors que le monde anglophone accepte facilement les variétés régionales, la reconnaissance des français non-hexagonaux dans le monde francophone n'est toujours pas acquise. Il n'est donc pas surprenant que les contours d'une approche globale et comparative de l'ensemble des variétés du français hors de France tenant compte de sa pluricentricité croissante commencent tout juste à voir le jour. Le but de ce volume est de contribuer à ce débat en

<sup>1</sup> Cf. Poirier (1980 ; 1987) alors que Lidi (1992, 157) souligne les connotations négatives véhiculées par ce concept.

<sup>2</sup> Cf. par exemple Calvet (2000) et Pöll (2001) qui parlent de *francophones périphériques*.

<sup>3</sup> Cf. Chaudenson (2001 ; 2005) qui propose le terme *français marginaux* pour les variétés du français conservées dans la diaspora coloniale des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, notamment les variétés de la zone américano-caribéenne comme le français louisianais, le français du Missouri ou le français de Saint-Barthélemy qui, en raison de leur situation sociolinguistique, ont subi une série de changements linguistiques spécifiques.

<sup>4</sup> Pour l'anglais Cf. Schmidler (2007) qui offre une vue d'ensemble de ses «varieties around the world» comme l'indique le sous-titre de ce livre. Cf. également Kortmann *et al.* (2004).

proposant une plateforme pour la discussion de travaux récents sur les variétés non-hexagonales, et, plus particulièrement, nord-américaines et africaines du français.

Dans le passé, c'est particulièrement le français nord-américain qui a fait l'objet de nombreuses études. Celles-ci se sont focalisées sur les aspects phonétiques et lexicaux, et – dans une bien moindre mesure – sur les caractéristiques morphosyntaxiques et pragmatiques.<sup>5</sup> Dès les années 70 du XX<sup>e</sup> siècle, les études philologiques sur le français du Canada se sont concentrées avant tout sur la reconstitution des aspects phoniques, grammaticaux et lexicaux du français parlé, surtout au Québec, ainsi que sur les rapports historico-linguistiques entre les dialectes français de France et les variétés répandues en Amérique du Nord. Parmi les piliers de la linguistique franco-canadienne on compte la dialectologie, la lexicologie et la lexicographie (Poirier : 1998), ainsi que les études variationnistes sur la langue parlée au Québec. Les questions de politique linguistique et celle d'une norme propre au français québécois ont, elles aussi, occupé pendant longtemps le devant de la scène (Mariel / Cajolet-Laganière : 1996). L'intérêt accru porté par la recherche linguistique aux variétés de français à l'extérieur du Québec est sans nul doute l'innovation la plus intéressante de ces dernières années. Depuis le tournant du millénaire, la prise en considération des variétés non québécoises du français canadien a conduit à une certaine réorientation de la recherche, comme le démontrent les études de Mougeon / Beniaik (1989), Valdman *et al.* (2005), Brasseur / Falkert (2005), Papen / Chevalier (2006). Un thème souvent abordé dans ce contexte est celui du contact avec l'anglais (Corbett : 1990), alors que les études sur les francophones d'origines diverses et leurs influences sur le français canadien sont toujours rares.<sup>6</sup>

Par contre, les variétés africaines du français ont beaucoup moins retenu l'intérêt des linguistes. En outre, dans une première phase d'investigation dominée par la constitution d'inventaires dont le but était de répertorier les particularités lexicales dans différents pays africains, la majorité des études a été consacrée au lexique. Ce n'est que récemment que l'attention des chercheurs s'est dirigée vers d'autres niveaux linguistiques comme la morphosyntaxe ou la pragmatique. Pour des raisons d'espace, il n'est pas possible de présenter ici un état complet de la question. Nous renvoyons aux études de Lafage (1990), Manessy (1994a ; 1994b), Nagushevski (2008), Drescher (2009b) pour une vue d'ensemble de la problématique. La dimension morphosyntaxique est traitée notamment par Ploog (2002a ; 2002b ; 2004). Quant aux aspects pragmatiques, c'est surtout le français camerounais qui a été amplement examiné, par exemple dans Farenkia (2006 ; 2008), Feussi (2008), Biloa (2003).

L'émergence de français régionaux divergents contraste avec un stéréotype bien ancré dans l'ensemble de la francophonie, mais surtout dans son centre – la France –, selon lequel le français serait une langue homogène, exemple de variation. Cette idéologie d'un unilinguisme monoglossique et monocentrique remonte au moins jusqu'à la politique linguistique de la Révolution française qui se proposait déjà d'abolir les dialectes et langues régionales en France.<sup>7</sup> Lüdi (1992, 155) la qualifie de « phantasme », mais ajoute aussi : « this phantasm belongs to the linguistic representations of most speakers of French, even of those who do not know it ». Ce « phantasme » est maintenu par des

institutions centralisatrices comme l'Académie française, qui vise à réprimer de trop grands écarts par rapport à la norme prescriptive du français en veillant sur un seul et unique *bon usage*. Celui-ci s'oppose aux « mauvais usages », « incluant social as well as regional deviations from the norm » (Lüdi : 1992, 154). Il va de soi que les usages qualifiés de « mauvais » jouissent généralement d'un moins grand prestige que le *bon usage* incarné par le standard.<sup>8</sup> Lüdi (1992, 157) parle d'un « common disregard for non-standard usages in France », allant de pair avec une conscience normative accrue des locuteurs du français. Plus près de nous, Pöll (2005, 16) affirme cependant que « l'hégémonie de la norme du français hexagonal est petit à petit remise en cause ».

Il reste qu'au moins les représentants officiels des institutions relatives à la langue semblent toujours adhérer à l'idée d'une norme unique sous prétexte de vouloir garantir l'intercompréhension et maintenir le rôle du français comme langue véhiculaire à l'intérieur de la francophonie. L'existence de français non-hexagonaux témoigne néanmoins d'une autre réalité. En fait, et contrairement à ce que les tenants de l'homogénéité linguistique affirment, le français est en train de devenir une langue pluricentrique où, à côté du standard hexagonal, de nouvelles normes endogènes voient le jour.<sup>9</sup> Cette émergence de normes endogènes est due aux besoins communicatifs et expressifs des locuteurs francophones que le français standard ne peut plus satisfaire puisqu'il est souvent perçu, notamment dans les pays africains, comme une langue étrangère.<sup>10</sup> En revanche, parler un français ‘afriqué’ permet d'exprimer une appartenance nationale, ce que l'usage du standard hexagonal n'arrive pas à faire. En s'appropriant le français, ses locuteurs africains tout comme ses locuteurs canadiens québécois dans un font une langue vernaculaire, apte à remplir des fonctions identitaires. La norme endogène gagne alors en prestige. Enfin, elle est officiellement consacrée lorsqu'elle apparaît dans des contextes institutionnels, par exemple dans le système éducatif ou dans les médias.<sup>11</sup> Si la référence aux normes endogènes *vs.* exogène joue un rôle plutôt marginal dans la plupart des contributions de ce volume, celles-ci s'attachent néanmoins à retracer son émergence pour différents pays africains francophones.<sup>12</sup> Etant donné la pluricentricité croissante du français qui se manifeste non seulement sur le plan structural, mais aussi dans les représentations des locuteurs qui commencent à avoir une conscience accrue de la différence,<sup>13</sup> on peut se demander si elle ne marque pas le début d'une phase de fragmentation du français, semblable sous certains égards à la première fragmentation de la *Roman-*

<sup>8</sup> Il existe, bien sûr, aussi un prestige dissimulé de variétés stigmatisées comme le signale déjà Labov (1972, 249) en attirant l'attention sur les *covert norms*.

<sup>9</sup> Lüdi (1992, 169), au contraire, salue cette pluricentricité qui implique la coexistence de multiples normes puisqu'elle « would save French from sclerosis » et constitue donc « a chance for the future of French ».

<sup>10</sup> Cf. Nagushevski (2003) pour une étude plus nuancée des valeurs symboliques attribuées au français en Afrique, et plus particulièrement au Cameroun. Au Québec, la discussion autour du *joual* pendant les années 1960 peut être réinterprétée en termes d'appréciation.

<sup>11</sup> En témoigne par exemple au Québec l'importance accordée aux speakers de Radio Canada, qui semblent incarner le *bon usage québécois*. En comparaison avec le Québec, la politique linguistique des Provinces Maritimes est moins prononcée, de même pour la discussion d'une norme endogène. Étant donné la présence massive de l'anglais dans ces provinces, il n'est pas étonnant que l'insécurité linguistique des Canadiens soit grande et que beaucoup de locuteurs aient un sentiment ambivalent vis-à-vis de l'académien.

<sup>12</sup> Cf. cependant Pöll / Schätzroth (éd. : 2010). Les articles réunis dans ce collectif sont issus d'un symposium qui s'est tenu parallèlement au notre pendant le même colloque.

<sup>13</sup> Même en France, on assiste dernièrement à un changement d'attitude envers la variation régionale. D'après Lüdi (1992, 161), l'idée d'un français pluricentrique serait désormais « part of theemic representation of the French language by the community itself ».

<sup>5</sup> Cf. Neumann-Holzschuh (2009c) pour une vue d'ensemble des études canadiennes en linguistique.

<sup>6</sup> Cf. cependant Meyer / Erfurt (2003) ; Drescher (2008).

<sup>7</sup> Elle trouve son apogée dans les décrets révolutionnaires de Barrière et de l'abbé Grégoire (*cf.* de Certeau *et al.* : 1975).

*nia.*<sup>14</sup> C'est là une hypothèse avancée déjà par Lüdi (1992, 169) pour qui « Modern French is not a *language any more*, but a *language type*. Thus, complementary to the French of France, the Québécois (and in a lesser degree the Frenches of Africa, Swiss French, etc.) would constitute languages in their own right ».<sup>15</sup>

Un scénario similaire est évoqué par Calvet (2000) qui propose une approche « écolinguistique » pour décrire les différents processus d'appropriation du français. Calvet reprend en fait la distinction classique entre causes internes et causes externes du changement linguistique et renvoie à ces dernières avec le terme « écolinguistique » – concept repris par Prändler et Skroveck (dans ce volume).<sup>16</sup> Il met en relief les mutations du français dans ces différents « milieux », constitués par « l'organisation sociale, la taille des groupes de locuteurs, les fonctions des langues, le rôle social de leurs locuteurs, leur degré de plurilinguisme, etc. » (Calvet : 2000, 65). Alors que l'on peut aussi observer dans les français non-hexagonaux des transformations dues à « une tendance à la régularisation d'un système irrégulier, qui témoignent [...] d'un changement dont les ressorts sont *internes* à la langue » (Calvet : 2000, 66 ; c'est nous qui soulignons), la vernaculisation y est perçue comme une « acculturation écologique », c'est-à-dire comme une transformation causée par des facteurs *externes*, dus au milieu. Cette acculturation écologique affiche certains parallèles avec la naissance d'un créole.<sup>17</sup> C'est pourquoi Calvet s'interroge dans un deuxième temps sur la nature de ces français fortement vernaculisés par rapport à leur langue mère, le français hexagonal, en prenant comme exemple ses variétés africaines :

le 'français d'Afrique' est-il au français standard dans le même rapport que le français de Marseille par exemple, la même langue avec quelques régionalismes, ou bien 'les français d'Afrique' constituent-ils les prémisses d'une nouvelle génération de langues, qui seront au français ce que français, espagnol, italien ou roumain sont aujourd'hui au latin ? (Calvet : 2000, 69)

Calvet (2000, 74) tend vers la deuxième hypothèse, selon laquelle le français serait en train de s'accimiler en Afrique, d'y remplir une fonction identitaire et [...] d'y prendre des formes spécifiques qui annonceraient à terme l'émergence d'une nouvelle génération de langues autonomes.

Il est certes discutable si la vernacularisation d'une langue peut être considérée comme un début de créolisation.<sup>18</sup> Mais une telle conception ouvre sans aucun doute d'intéressantes perspectives de comparaison et de réajustement pour bon nombre des phénomènes traités dans les articles du présent volume.

Avant d'en présenter les différentes contributions, il nous a semblé utile de revenir brièvement sur les deux notions qui figurent dans son titre et qui jouent également un

rôle capital dans la plupart des articles rassemblés ici, à savoir *variété* et *syntaxe de l'oral*. Ce retour sur les deux concepts-clés nous paraît d'autant plus indiqué que dans la plupart des contributions, elles ne font pas l'objet d'une réflexion théorique explicite. Comme les deux notions appartiennent aux outils descriptifs consacrés de la discipline, elles ne semblent guère nécessiter de clarification ni de discussion critique. De plus, le souci principal de la plupart des auteurs est d'ordre empirique : ils visent de prime abord à décrire des formes et structures qui constituent des entités linguistiques désignées comme variétés et le concept même ou ses implications théoriques ne représentent pas une préoccupation majeure. Il en résulte parfois un usage qu'on pourrait qualifier de « naïf » ou de « pré-théorique » et qui se manifeste par des acceptations divergentes, voire mutuellement exclusives, de la notion de *variété*, problème auquel les différentes contributions réunies ici n'échappent pas non plus.<sup>19</sup> Voilà pourquoi une brève discussion de certains problèmes théoriques liés à ces deux notions fondamentales permettra – c'est du moins ce que nous espérons – de mieux situer les analyses qui suivent dans leur contexte respectif.

## 2. Variations autour de la notion de *variété*

La variation relève de la diversité linguistique. Celle-ci existe non seulement entre les langues – on parle alors de « cross-linguistic » ou macro-variation –, mais aussi à l'intérieur d'une même langue (micro-variation):<sup>20</sup> « variation is principally a feature of language confined to the inner structure of every natural language » (Berruto : 2004, 294).<sup>21</sup> La variation connaît des causes internes au système linguistique, mais aussi externes, c'est-à-dire localisables dans la situation d'énonciation, le « milieu » (*cfr.* supra). On peut systématiser la variation externe d'une langue à partir des facteurs extralinguistiques regroupés en trois dimensions : l'espace, la société et la situation de communication. Sur la base de ces trois dimensions de variation on peut distinguer, avec Coseriu (1980), les variétés *diaïtopiques* (l'espace), *diastratiques* (la société) et *diaphasiques* (la situation communicative). Les variétés issues de ces trois dimensions représentent pour Coseriu des « systèmes minimaux autonomes à l'intérieur d'une langue historique. Il s'agirait [...] de véritables sous-systèmes linguistiques » (Duffer / Stark : 2002, 84). Une langue comme le français constituerait donc un *diasystème*, c'est-à-dire un système composé par les sous-systèmes que sont les variétés. Ce modèle de la variation linguistique a été repris et modifié par Koch / Oesterreicher (1990 ; 2001), qui présentent une conception hiérarchique et orientée de l'espace variationnel où la variation diatopique alimente la variation diastratique, qui alimente à son tour la variation diaphasique.

<sup>14</sup> En ce qui concerne le monde hispanophone, cette discussion remonte déjà à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, le philologue Rufino José Cuervo craint que les tensions entre la mère patrie et les anciennes colonies puissent éventuellement mener à une scission linguistique : « Estamos pusi en visperas [...] de quedar separados, como lo quedaron las hijas del imperio Romano : hora solemne y de honda melancolia en que deshace una de las mayores glorias que ha visto el mundo » (Cuervo : 1901, 35).

<sup>15</sup> On peut se demander pourquoi Lüdi émet cette réserve pour les français africains. Ils connaissent, bien au contraire, une appropriation qui témoigne d'une forte dynamique langagièrre tout en se stabilisant, du moins dans les centres urbains.

<sup>16</sup> Cf. aussi Mufwene (2001) et Gaddet / Ludwig / Pfänder (2008).

<sup>17</sup> Cf. Manessy (1995).

<sup>18</sup> Cf. Neumann-Holzschuh (2008).

<sup>19</sup> C'est là un déficit général des études dans le domaine de la variation, qui privilient parfois trop l'analyse empirique au détriment d'une réflexion théorique rigoureuse. *Cf.* Berruto (2004, 319) qui déplore que « variation theory suffers from the lack of attention that variationists and sociolinguists have so far paid to the theoretical and meta-theoretical foundation and the lack of due reflection on the work at hand ».

<sup>20</sup> Cf. Berruto (2004, 295) qui souligne que les deux types de variation partagent de nombreux traits communs. *Cf.* aussi Duffer *et al.* (2009, 1).

<sup>21</sup> Cf. Chaudenson / Mongeon / Beniak (1993) pour le modèle du « français zéro », basé sur l'observation du fait que ce sont toujours les mêmes parties du système qui sont affectées par des changements linguistiques (« aires de variabilité »).

L'ensemble de l'espace variationnel est coiffé par l'opposition entre l'oral et l'écrit, interprétée dans ce modèle comme une quatrième dimension variationnelle. Cette approche de la variation – très répandue parmi les romantiques allemands<sup>22</sup> – renferme cependant un certain nombre de problèmes. Dans leur critique de ce modèle, Duffer / Stark (2002) montrent que l'on ne peut clairement trancher entre variation diastatique et diaphasique puisque ni les traits structuraux, ni les déterminants extralinguistiques ne permettent une telle distinction. La dimension diastatique, tout comme la dimension diaphasique sont des catégories fourre-tout, mal délimitées. Alors que le diastatique semble être une « dimension de variation sans variété » (Duffer / Stark : 2002, 86), le diaphasique relève avant tout de l'individuel et « ne se prête pas toujours aux corrélations avec l'extralinguistique » (Duffer / Stark : 2002, 87). On peut donc premièrement remettre en question la pertinence des dimensions variationnelles retenues ici, notamment le caractère distinctif des traits qui constituent les sous-systèmes respectifs et partant, la possibilité de leur identification. Et deuxièmement se pose aussi la question de la nature systémique de la variation. Dans la suite de notre exposé nous tenterons d'abord de situer les français non-hexagonaux par rapport aux dimensions variationnelles. Nous reprendrons plus tard la discussion du deuxième point, étroitement lié au premier. Nous sommes bien sûr conscientes que, dans le cadre d'une introduction, nous ne pourrons qu'effleurer ces deux problèmes cruciaux de la linguistique variationnelle.

En ce qui concerne le premier aspect, il est clair que les variétés de français parlées hors de France relèvent d'abord de la variation diaitopique. Il s'agit de topolectes du français qui, à la différence des dialectes historiques, ne sont pas issus d'une première fragmentation linguistique de la Gaule, mais se sont formés plus tard au cours d'un processus de différenciation dont la base était déjà le français moderne. Ce sont les différentes vagues de colonisation, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles pour les Amériques, au XIX<sup>e</sup> siècle pour ce qui est de l'Afrique, qui sont responsables de l'expansion du français à travers le monde et, par la suite, de la naissance de variétés non-hexagonales. Le développement de ces variétés a été soumis à des influences divergentes. Ce sont d'abord le moment de leur formation et, en étroite corrélation avec cela, la forme historique de français qui leur a servi de base. Ainsi, les racines des français québécois et acadien, nés sous l'Ancien Régime, et donc à une période où les dialectes historiques primaient encore en France, sont-elles différentes de celles des français africains qui remontent seulement au XIX<sup>e</sup> siècle, où l'homogénéisation linguistique de ce pays était en principe achevée. Ensuite ce sont les conditions sociopolitiques, l'environnement et notamment la présence d'autres langues et les contacts linguistiques subséquents qui ont façonné des français régionaux bien distincts sur les continents nord-américain et africain.

En outre, les pays où le français est présent aujourd'hui appartiennent à différents cercles de la francophonie. Alors que les régions francophones nord-américaines font dans leur majorité partie du cercle intérieur de la francophonie, caractérisé par le fait que le

français représente la langue première d'une partie significative de la population,<sup>23</sup> les états francophones de l'Afrique subsaharienne appartiennent en général au deuxième cercle constitué par des pays « where French is the official language (or one of several official languages) without generally being among the languages of the first socialization of the population, which reaches a variable level of competence in French » (Lüdi : 1992, 150).<sup>24</sup> Enfin le troisième cercle est formé par des pays où le français possède le statut de langue véhiculaire ou de première langue étrangère, comme c'est le cas dans les pays du Maghreb.

Le fait que le français n'est généralement pas la première langue acquise par les Africains francophones a évidemment des répercussions sur la formation de variétés régionales. Celles-ci affichent non seulement des traces fossilisées de l'acquisition du français comme langue seconde, mais elles sont aussi influencées par les langues locales respectives. Ce contact linguistique produit des interférences à tous les niveaux, de la phonétique / phonologie en passant par la prosodie, la morphosyntaxe, le lexique jusqu'aux niveaux pragmatique et discursif. Au Canada la situation est totalement différente : les langues amérindiennes n'ont laissé que des traces minimales dans le français parlé en Amérique du Nord, où l'anglais représente aujourd'hui la langue de contact la plus importante (cf. Szlezák et Kasparian dans ce volume). Par contre, en Afrique subsaharienne ce sont le plurilinguisme d'une part importante de la population et des situations diglossiques très complexes qui multiplient les influences subies par le français. Ainsi trouve-t-on à côté des langues locales, très éloignées des langues indo-européennes du point de vue de leur grammaire et de leur sémantaxe (Manessy : 1994b ; 1995), d'autres langues coloniales, notamment l'anglais avec ses formes locales créolisées, qui sont également en contact avec le français.

Les français africains sont beaucoup plus « jeunes » que les variétés nord-américaines – ils ont à peine cent ans – et donc moins stabilisés quant à leur structure et leur lexique. Ce fait n'est pas sans importance non plus pour leur description. La dynamique langagière en Afrique est beaucoup plus grande qu'au Canada, surtout dans les milieux urbains qui sont de véritables creusets favorisant le brassage ethnique et partant linguistique. Par ailleurs l'apprentissage parfois tardif et / ou non-guiqué laisse son empreinte dans les français régionaux africains, différence importante avec les variétés nord-américaines où – on l'a déjà dit plus haut – le français est généralement la première langue des locuteurs. On peut donc se demander si ces mélanges de traits structuraux et lexicaux de différentes origines méritent d'être considérés comme des variétés au même titre que les variétés nord-américaines du français. De plus, on a coutume de situer les différentes façons de parler le français dans les pays africains sur un continuum où s'échellonnent des formes caractérisées comme basi-, mèso- ou acrolectales. Alors que les formes basilectales sont souvent très proches des langues locales<sup>25</sup> et que les formes acrolectales n'affichent que très peu de différences par rapport au français standard hexagonal, les formes mésolectales semblent constituer la véritable spécificité des français régionaux

<sup>23</sup> La situation se présente cependant différemment en Louisiane et au Massachusetts ; cf. Szlezák (dans ce volume) pour le français en Nouvelle-Angleterre, ainsi que Neumann-Holzschuh (2009d) pour le statut exceptionnel du français louisianais.

<sup>24</sup> Cf. aussi Manessy (1994a) qui parle d'une « francophonie seconde ».

<sup>25</sup> Manessy (1994b, 97) parle d'un continuum dont le pôle basilectal correspond à une « zone indécise où l'on a peine à distinguer ce qui est la réalisation approximative des structures françaises de ce qui ressortit aux langues du substrat ». Cf. aussi Lafage (1990).

On trouve une acceptation différente de la notion de *variété* dans les travaux des linguistes qui se sont inspirés de l'éthnographie linguistique américaine dans la tradition de Hymes et Gumperz. Ici, la variation n'est pas identifiée à un code ou un sous-système linguistique, mais elle relève plutôt d'un choix du locuteur, déterminé par les besoins de la situation communicative. Aussi la variation est-elle avant tout vue comme une ressource stylistique.

africains. C'est aussi ce niveau qui est à la base des normes endogènes émergentes. Reste cependant à savoir si ce français mésoléctal constitue uniquement une variété diatopique, ou s'il n'intègre pas aussi des traits attribués généralement à la dimension sociale. En fin de compte, c'est le rapport entre des concepts comme basi-, méso- et acrolecte, empruntées aux études créoles, et celui de variété qui méritait une clarification théorique plus poussée de la part des linguistes travaillant sur les variétés africaines du français.

Un certain nombre de contributions rassemblées dans ce volume traitent de phénomènes qui sortent du cadre de la variation purement régionale ou diatopique. Ce sont notamment les études consacrées au parler des jeunes (*Cf.* de Féral et Tsafack dans ce volume pour le Cameroun) ou aux variétés africaines et nord-américaines du français qualifiées de « populaires », comme c'est le cas pour le *mouchi* parlé en Côte d'Ivoire ou le *chiac* en Acadie (*Cf.* Ploog et Kasparian dans ce volume), ainsi que pour la variété de français burkinabé analysée par Klaeger (dans ce volume), qui semblent relever davantage de la variation diastratique ou diaphasique. Il faut donc s'interroger sur les relations qui existent entre ces différentes formes de français africains. De manière générale se pose ici le problème du rapport entre les différentes dimensions variationnelles, et plus spécifiquement entre la variation régionale d'un côté et celles attribuées à des facteurs sociaux et situationnels d'un autre côté. On pourrait faire l'hypothèse que l'on assiste actuellement à une différenciation interne de ces français régionaux qui seraient en train de développer des (sous-)systèmes linguistiques et partant, une architecture variationnelle propre. De tels sous-systèmes sont bien connus pour le français québécois, plus « âgé » que les français africains, qui possède avec le *joual* au moins une forme non-standard nettement distincte. Or, dans le cas des français africains, la discrimination de telles variétés s'avère plus difficile étant donné que variation régionale et variation sociale sont souvent imbriquées, et de surcroît combinées à des phénomènes fossilisés d'interlangue. Si une identification de variétés diastratiques s'avère difficile à partir des seuls critères linguistiques, le fait qu'elles semblent déjà bien ancrées dans les représentations des locuteurs qui savent les distinguer et les désigner, constitue pourtant un indice permettant de conclure à l'émergence de nouvelles formes et pratiques langagières. Il reste néanmoins à déterminer si ces pratiques langagières méritent d'être considérées comme des variétés, mais aussi quel est alors leur statut à l'intérieur d'un français régional, donc d'une variété diatopique. La plupart des contributeurs à ce volume n'hésitent pas à qualifier de « variétés » les façons de parler qui font l'objet de leurs études. Or, Dufter / Stark (2002) et Dufter *et al.* (2009) ont raison d'attirer l'attention sur le flou théorique qui entoure toujours cette notion-clé de la linguistique variationnelle.

Une première critique concerne le fait que, dans les modèles qui s'inscrivent dans la tradition de Coseriu, les trois dimensions de l'espace variationnel – voire quatre si l'on tient compte des modifications apportées par Koch / Oesterreicher (1990) – sont mises sur un pied d'égalité. Dufter *et al.* (2009, 8)

would like to emphasize the ontological gap between intra-speaker and inter-speaker variation [...]. Crucially, diatopic differences involve different varieties and need to be distinguished as such from variation *within* one dialect.<sup>26</sup>

Si les auteurs semblent suggérer ici que la frontière passe entre les variétés régionales d'un côté et les variétés sociales et situationnelles d'un autre côté, ils insistent plus tard sur les différences fondamentales qui opposeraient les variétés régionales et sociales aux variétés situationnelles :

it is of prime importance to distinguish carefully between intra- and inter-speaker variation. Variants from different dialects or sociolects may well turn out [...] not to be found within the linguistic repertoire of any single individual. (Dufter *et al.* : 2009, 14).

Si le statut des variétés diatopiques semble ne pas poser de problème, celui des variétés diastratiques et diaphasiques reste par contre discutable. C'est d'abord leur autonomie en tant que sous-système qui est controversée : les éléments qui les composent sont-ils différents de ceux qui caractérisent la variation régionale ? Comment distinguer clairement entre variation sociale et variation situationnelle ? Et est-ce que « tout ensemble d'éléments linguistiques ayant des conditions d'usage particulières (et propres à lui seul) » (Dufter / Stark : 2002, 83) peut être considéré comme une variété ?

Nous revenons maintenant à la deuxième question évoquée plus haut, celle de la nature systémique de la variation, qui consiste avant tout à savoir : « Combien de variation linguistique observable faut-il pour postuler une variété ? » (Dufter / Stark : 2002, 85). En effet, l'envergure et la nature de la variation ne sont pas toujours clairement définies : s'agit-il d'une variation minimale ou « intime », selon le terme de Dufter *et al.* (2009, 3), qui ne touche qu'un élément isolé et bien circonscrit à l'intérieur d'un système, comme c'est généralement le cas en phonologie lorsqu'on a affaire à des allophones ? Ou « s'agit-il d'un sous-code d'une langue, donc d'un système complet » (Dufter / Stark : 2002, 83). Et si tel est le cas, quelle quantité de variation est nécessaire pour pouvoir considérer une variété comme sous-système ? Est-ce que tous les niveaux linguistiques doivent être impliqués ? « Faut-il donc une combinaison de traits phoniques, grammaticaux et / ou lexicaux ? » (Dufter / Stark : 2002, 83).

Alors que certains contributeurs tendent vers une conception plus restreinte où la variation décrite est de nature « intime » – comme dans les études de Ploog et Boukari (dans ce volume) –, la plupart semblent adhérer à une conception beaucoup plus globale. Sans que l'on trouve toujours une définition explicite, la notion de *variété* y est comprise comme un système complexe. Elle est alors conçue comme un phénomène holistique qui se manifeste à tous les niveaux de la description linguistique – phonétique, morphosyntaxique lexical, et pragmato-discursif – et ce sont justement les interactions et corrélations entre ces niveaux qui contribuent à identifier un type précis de variation. Une telle démarche se dégage par exemple des travaux de de Féral, Jones et Szlezák (dans ce volume). Il est évident qu'une approche visant à saisir la variation dans sa totalité doit forcément être intégrative. Les quatre niveaux de l'analyse sociolinguistique que distingue Berruto (2004, 316s.) s'appliquent donc également à la linguistique variationnelle en général : « (a) the level of sociolinguistic variable; (b) the level of language variety; (c) the level of language architecture; (d) the level of linguistic repertoire ». Même si les recherches existantes ont privilégié les caractéristiques phoniques et lexicales, la varia-

complete linguistic systems » et insiste sur le fait qu'il faut considérer « the regional varieties as autonomous systems in their own right as completely as possible ». Cela exclut en principe toute perspective différentielle, qui prévaut cependant dans la majorité des travaux sur les français régionaux, notamment dans la description de leur lexique. Cf. par exemple l'approche du *Téror de la langue française au Québec* (Poirier : 1985 ; 1998) et les nombreux inventaires des français africains.

26 Cf. déjà Coseriu (1980, 112), pour qui le dialecte est un système complet alors qu'un registre ou un niveau stylistique de la langue ne forment jamais des systèmes autonomes et complets, mais seulement des systèmes partielles. Une position pareille se trouve chez Lüdi (1992, 161), qui conçoit les « topolects as

tion « dans le lexique ne semble pas suffisante pour constituer une variété. Il reste à décider si la variation dans les structures grammaticales représente une condition nécessaire » (Dufier / Stark : 2002, 101). C'est là un aspect qui nous conduit directement au deuxième concept-clé de la problématique traitée ici : la syntaxe de l'oral.

### 3. Syntaxe de l'oral

Si nous avons choisi le thème *syntaxe de l'oral* comme cadre des articles présentés dans ce volume, c'est que, jusqu'à maintenant, ce domaine a été plutôt négligé dans les approches de la variation linguistique en français. C'est seulement depuis les années 90 du siècle passé qu'un certain nombre de phénomènes syntaxiques bénéficient d'une attention croissante de la part de la linguistique variationnelle des langues romanes. Ce regain d'intérêt concerne la représentation de la variation syntaxique dans de nouveaux modèles grammaticaux,<sup>27</sup> mais aussi les particularités de la syntaxe dialectale et les aspects marquants de la 'langue parlée' en général. En effet, certains phénomènes syntaxiques ne se manifestent que dans le discours de l'immédiat communiqué, ce qui implique un haut degré de variabilité qui ne peut être étudiée qu'avec des modèles syntaxiques accordant une place à cette variabilité.

De prime abord, le concept de syntaxe de l'oral a une signification double : il s'agit d'une part de phénomènes syntaxiques s'expliquant de façon immédiate par l'oralité en tant que telle, décrits entre autres par Ludwig (1986), Koch / Oesterreicher (1990 ; 2001) et Blanche-Benveniste (1997) dans une perspective intra- et interlinguistique. D'autre part, cette notion déborde également – métaphoriquement – sur la 'syntaxe conversationnelle', ancrée dans le domaine de l'analyse du discours et de la pragmatique linguistique.<sup>28</sup> Nous croyons que les particularités de la syntaxe orale ne peuvent être décrites de façon appropriée qu'en explorant l'interface entre ces deux disciplines, c'est-à-dire qu'une analyse adéquate doit recourir aussi bien aux résultats des recherches sur la grammaire de la langue parlée qu'à l'instrumentaire de l'analyse conversationnelle ou interactionnelle.<sup>29</sup> Bien entendu, il faut toujours commencer par la description empirique de phénomènes morphosyntaxiques déterminés ; étant donné, cependant, que le discours oral est toujours ancré dans un contexte situationnel et pragmatique et que l'immédiat communiqué est caractérisé par une situation dialogique, les points de vue relevant de la stratégie discursive, de la pragmatique, mais aussi de la prosodie, ne peuvent être négligés.

<sup>27</sup> Stark *et al.* (2008, XI) parlent d'un « syntactic re-turn ». Dufier *et al.* (2009, 2) constatent que « the implications of variation for grammatical description and the consequences of variationist research for grammatical theory continue to be largely unexplored ». Les auteurs plaident pour une fécondation mutuelle des deux approches qui pourrait contribuer à « bridging the gap between formal and variationist linguistics ». L'argumentation de Gadet (2009a, 117) va dans la même direction : « Variation in French has long been considered exclusively in its relation to the lexicon (so called *argot*) and to pronunciation (local features), with the implicit hypothesis that grammar was a more homogeneous domain ».

<sup>28</sup> Cf. Drescher (2001 ; 2008).

<sup>29</sup> Les analyses syntaxiques ne peuvent pas s'effectuer uniquement dans un cadre unidimensionnel, comme le souligne également Gadet (2009a, 118) : « We have therefore arrived at a very exciting moment in the study of French syntax. Interfaces are being explored with related areas such as sociolinguistics, language contacts, discourse analysis and history of the language [...] and syntactic work on French as a second or foreign language and also in the context of language acquisition [...] is also gaining in momentum ».

gés.<sup>30</sup> C'est donc dans la dialectique entre locuteur et auditeur que le processus continu de structuration linguistique s'accomplit. Au sens de Hopper, qui suggère une modélisation dynamique de la langue et de la grammaire, l'émergence des structures langagières, ainsi que leur conventionnalisation, sont fondamentalement dues à l'activité discursive des locuteurs :

The notion of Emergent Grammar is meant to suggest that structure, or regularity, comes out of discourse and is shaped by discourse in an ongoing process. Grammar is, in this view, simply the name for certain categories of observed repetitions in discourse. It is hence not to be understood as a prerequisite for discourse, a prior possession attributable in identical form to both speaker and hearer. Its forms are not fixed templates but emerge out of face-to-face interaction in ways that reflect the individual speakers' past experience of these forms, and their assessment of the present context, including especially their interlocutors, whose experiences and assessments may be quite different. (Hopper : 1998, 156)

Comme l'usager d'une langue ajuste son comportement linguistique aux exigences de l'instance de communication – cet ajustement étant conçu comme un choix parmi les ressources offertes par la grammaire de la langue utilisée –, la dynamique langagière dans le domaine syntaxique ne peut être appréhendée qu'en tenant compte, pour l'analyse des structures syntaxiques, de facteurs interactionnels. C'est également ce que souligne Gadet (2007) qui, à propos des exigences pragmatiques universelles de la mise en discours, évoque à juste titre l'instabilité des productions langagières ainsi que le « 'bricolage' constamment reconfigurable » :

Si l'oral varie plus et plus librement que l'écrit, c'est notamment parce qu'il est le lieu où les usagers confrontent la coprésence à l'ajustement social dans les enjeux sociaux ordinaires, ce qui dilue la pression normative. (Gadet : 2007, 159)

Les propriétés associées aux constructions du discours oral sont donc de nature interactionnelle et pas seulement référentielle, ce qui implique que la seule étude empirique des phénomènes grammaticaux s'avère déficitaire. En outre, l'étude de l'immédiat communiqué doit impérativement prendre en compte les configurations discursives historiques d'une communauté sociale donnée, afin de pouvoir saisir les particularités propres à une langue donnée. Cette approche, défendue systématiquement ces dernières années par Gadet, entre autres (cf. Gadet / Ludwig / Pfänder : 2008), dans le domaine des recherches francophones, se reflète en particulier dans les contributions de Plog et de Pfänder / Skrovcek dans ce volume.

Quelles en sont les conséquences en ce qui concerne les variétés non-hexagonales du français ? Étant donné que les français non-hexagonaux – auxquels ce volume est essentiellement consacré – sont des variétés majoritairement orales, dans lesquelles les facteurs discursifs l'emportent, en règle générale, sur la pression normative, elles présentent des avantages pour une analyse linguistique centrée sur la syntaxe de l'oral : dialects [...] provide a more direct window into 'natural' language acquisition and change than standard varieties, where normative pressure is always liable to interfere. (Dufier *et al.* : 2009, 8)

L'approfondissement des connaissances des répercussions de l'oralité sur les structures syntaxiques du français régional suppose, bien entendu, des travaux sur corpus. Une

<sup>30</sup> Cf. Koch / Oesterreicher (2001, 592). Pour le français parlé, cf. Wehr / Thomaßen (2000).

approche comparée et fondée sur un corpus permet non seulement d'examiner de manière empirique les particularités structurales de chaque variété, mais aussi d'étudier les différents facteurs responsables de la variabilité du français dans le domaine de la syntaxe : ‘universaux’ liés directement à l’oralité ou – selon la langue – divers facteurs intra-ou extralinguistiques.

Il est probablement prématûr d’aller plus loin, mais on peut suggérer que la variabilité est une intrication complexe entre effets de facteurs historiques, écologiques et sociolinguistiques d’une part, et facteurs systémiques ou cognitifs, deux ordres de modalités qui vont interagir, par faiseau ou divergence selon les phénomènes » (Gadet / Ludwig / Pfänder : 2008, 157s.)

Or, on observe au cours de ces dernières années un essor des travaux dans ce domaine, comme l’attestent de nombreux recueils et des études, généralement publiées sous forme d’articles, sur les aspects variationnels des français non-hexagonaux.<sup>31</sup> Toutefois, les schémas explicatifs inspirés de l’analyse du discours ou des théories interactionnelles n’y sont pris en compte que sommairement, et le panorama panlectal des données syntaxiques issues des différents français non-hexagonaux, appelé dès ses vœux dès 1993 par Robert Chaudenson et réclamé à nouveau par Gadet / Ludwig / Pfänder (2008), n’y est qu’esquissé. On se trouve encore en présence d’une lacune de la recherche ; or, l’une des questions les plus passionnantes dans l’étude de la variabilité du français contemporain est de savoir dans quelle mesure les différentes aires géographiques font apparaître des ressemblances ou des divergences.<sup>32</sup> Rapprocher les variations syntaxiques des différents français, voilà donc l’objectif auquel ce volume entend contribuer, d’autant qu’à ce sujet, les passerelles entre francophonies américaine et africaine sont encore trop rares (Gadet : 2009b).

Qu’est-ce qui caractérise la syntaxe de l’oral ? Quels sont les domaines particulièrement féconds pour l’analyse et dans quelle mesure les méthodes de la grammaire et de l’analyse du discours doivent-elles être combinées ? Il est bien connu que les conditions universelles de l’immédiat communiquatif telles que spontanéité, émotionnalité, intimité, contextualisation multiple et dialognicité (Koch / Oesterreicher : 2001) déterminent les stratégies communicatives des locuteurs. Les conditions de l’immédiat favorisent – au niveau universel – une formulation décompactée, agrégative et provisoire, ce qui se manifeste, par exemple, par la prédominance de la simple juxtaposition des éléments ainsi que par l’absence de coordination et de subordination explicites sur le plan syntaxique. La délimitation des phrases restant floue, ce sont les marqueurs discursifs qui assurent souvent le bon fonctionnement de la conversation. D’autres caractéristiques de la syntaxe de l’oral sont le manque de marques morphosyntaxiques explicites, les ambiguïtés structurelles ainsi que certains modèles de linearisation expressive à mettre en

rapport avec le fait que l’ordre des mots suit souvent l’ordre informationnel du message.

Pour une illustration ‘panlectale’, jetons à présent un coup d’œil à ces domaines.<sup>33</sup> Pour ce qui est des restructurations sur le plan de l’enchaînement des propositions, les travaux existant sur le français oral hexagonal et non-hexagonal soulignent unanimement l’importance de l’asymétrie et de la parataxe, de la subordination implicite ainsi que des simplifications dans la phrase relative comme, par exemple, les relatifs décumulés. Dans ce volume, Pustka démontre le relâchement de l’intégration constructionnelle dans la syntaxe de la subordonnée en français guadeloupéen, soulignant, entre autres, l’absence de subordonnant que. Cette infraction à la norme prescriptive du français, qui signifie un glissement vers des techniques syntaxiques plus agrégatives, est non seulement attestée dans des français régionaux ayant un substrat créole, mais également dans de nombreux autres variétés non-hexagonales du français issues directement du français colonial, comme le démontre Wiesmath (2006) pour le français acadien, Stäbler (1995) pour le français louisianais ou Ploog (2004 ; et dans ce volume) et Boutin (2008) pour le français d’Abidjan. Les parallèles entre les diverses variétés du français non-standard sont donc évidents,<sup>34</sup> et on peut à bon droit se demander dans quelle mesure ces exemples et d’autres exemples de syntaxe agrégative s’inscrivent dans le cadre de ce que Pfänder / Skrovcev (dans ce volume) appellent – pour le français parlé – « les francoversaux ».

Un autre trait universel de l’oralité ayant des répercussions sur la syntaxe est l’expression implicite de divers rapports logiques. À ce titre, il faut mentionner ici les référentialisations floues ou non explicites (comme l’omission du pronom sujet et l’infinitif substitut en français acadien, cf. Wiesmath : 2006, 77), ainsi que des cas d’ambiguité constructionnelle. Ce phénomène est directement lié à l’oralité : pour les interlocuteurs, préoccupés avant tout par la négociation du sens, l’ambiguité est désambiguisée sur le plan pragmatique et ne représente donc pas un obstacle à la communication. Cette polyfonctionnalité qui, selon Ploog (dans ce volume), constitue un vecteur majeur de l’élaboration, confère certes au discours oral une relative non-univocité (*vagueness*), mais elle augmente l’efficacité des unités et contribue ainsi à l’économie linguistique dans le domaine de l’immédiat communiquatif. Dans tous les français non-hexagonaux, les cas de polyvalence inhérente ou d’homonymie constructionnelle sont bien attestés : ainsi, ce n’est pas seulement en français ivoirien que là est un mot-fonction polyfonctionnel du point de vue syntaxique (cf. Ploog dans ce volume), mais aussi en français acadien ou louisianais (Wiesmath : 2003). La polyvalence de *que* constatée par Pustka pour le français de Guadeloupe est également attestée par Ploog en Afrique (Ploog : 2004, et dans ce volume) et par Wiesmath (2002) en Acadie.

À cheval entre syntaxe et lexique se trouvent les marqueurs discursifs et les autres marqueurs interactifs ou phatiques, qui constituent un moyen important d’organisation du discours (cf. Drescher / Frank-Job : 2006). Étant donné que, dans les conditions de l’immédiat communiquatif, le discours s’articule au fur et à mesure de la production, l’oral abonde en marqueurs de structuration qui permettent souvent de compenser

<sup>31</sup> Citons seulement ici les recueils de Brasseur (1998), Queffélec (1998), Coveney *et al.* (2004), Ploog / Rui (2005), Brasseur / Falkert (2005), Papen / Chevalier (2006), Bayoux *et al.* (2008), Baroni / Martineau (2009). Jusqu’ici, rares sont les monographies portant exclusivement sur la syntaxe d’une variété de français non-hexagonal, cf. Stäbler (1995), Ploog (2002a), Wiesmath (2006).

<sup>32</sup> Cf. Gadet (2007) pour une vue d’ensemble des différentes approches dans les études syntaxiques sur les France ainsi qu’en français québécois, acadien et louisianais sur un « continuum transgéographique ».

<sup>33</sup> Dans le cadre d’une telle introduction, cela va de soi, il n’est pas possible de mentionner tous les domaines pertinents pour la syntaxe de l’oral ! De même, les références bibliographiques ont une valeur ayant tout indicatif.

<sup>34</sup> Cf. Wiesmath (2002 ; 2006, 220), qui range les données relevées pour la relative en français parlé de France ainsi qu’en français québécois, acadien et louisianais sur un « continuum transgéographique ».

l'intégration syntaxique manquante et soutiennent le développement du thème. En raison de leur polyfonctionnalité, les marqueurs discursifs sont les vecteurs de différents types d'information sémantique et de valeurs pragmatiques, et rares sont les cas pour lesquels il est possible d'assigner à un certain marqueur une fonction exclusivement sémantique ou interactionnelle (cf. Klaegert, Véronique et Pfänder / Skrovac dans ce volume). Ces particularités dans ce contexte, celui des jurons : ils représentent sans conteste eux aussi une caractéristique universelle de l'oralité – l'immédiat est toujours et partout caractérisé par la spontanéité et l'émotionnalité –, mais leur forme et leur fréquence dans une langue donnée les rendent toutefois, davantage que les marqueurs discursifs, dépendants de la communauté linguistique considérée (cf. Kasparian dans ce volume). Drescher (2009a) démontre en outre que, loin d'être une pure décharge émotionnelle, les jurons sont intégrés dans des constructions syntaxiques variées et contribuent aussi à la création lexicale. Ainsi les sacres québécois peuvent-ils avoir la fonction d'interjection, d'opposition ou d'intensificateur ; dans chacune de ces fonctions, ils ont donné naissance à des noms ou des verbes, lexicalisés par la suite. Une étude comparée des jurons et des interjections à l'échelle de la francophonie serait certainement un travail gratifiant.

Également en liaison immédiate avec l'oralité expressive, on trouve une série de structures de topicalisation et de focalisation concernant la progression thématique, fondamentales pour l'organisation de textes parlés. Mentionnons tout d'abord, bien sûr, les diverses dislocations, mais également, liées à celles-ci, des phénomènes comme le mariage actantiel aggrégatif, qui se manifeste par exemple dans la topicalisation libre (*hanging topics*), ainsi que diverses structures présentatives. Ces structures, détaillées par Stäbler (1995) pour le français louisianais, sont sans doute présentes dans toutes les variétés non-standard du français, comme il ressort de la contribution de Véronique (dans ce volume) sur le français parlé par les migrants arabophones en France, mais aussi des observations de Ploog (2004, 98) à propos du français d'Abidjan :

Au niveau informationnel, on constate que la position thématique initiale n'est plus désormais réservée au sujet au sens français : le choix du thème est libre et si la fonction sujet reste obligatoire, son élaboration est déterminée par le cadre sémantique et non plus par le module syntaxique général.

Au-delà des problèmes posés par la description adéquate des processus de restructuration syntaxique observables dans les français non-hexagonaux, on est également toujours amené à se demander quels sont les mécanismes du changement linguistique qui sont en jeu. Quelle est l'importance de l'oralité en ce qui concerne le changement linguistique ? Quel rôle jouent par exemple les processus de grammaticalisation et de réanalyse ? Quelles sont les conséquences du contact linguistique ? Ces questions, parmi d'autres, ont été maintes fois soulevées dans les études consacrées aux variétés non-hexagonales.

Quel l'oralité puisse être considérée comme force motrice de l'innovation linguistique, voilà qui, au moins depuis les travaux de Bauche (1946) et de Frei (1929), constitue un *topos*, jouant un rôle important dans le domaine des recherches sur l'oralité et la scripturalité. L'un des mérites du créoliste Robert Chaudenson est d'avoir attiré l'attention dans ce contexte, sur l'importance primordiale, au sein des variétés de français d'outre-mer, de celles qu'il qualifie de « français marginaux » et qui, selon cet auteur, manifestent dans leur développement sans pression de norme les tendances évolutives inhérentes au français (cf. Chaudenson : 1998). Ces variétés constituent une espèce de fenêtre ouverte sur l'histoire linguistique ; elles permettent non seulement la reconstruction par-

telle de la langue parlée des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, mais aussi de repérer des zones de variabilité par rapport au français standard. Il est bien évident, selon Chaudenson, que les faits relevant de la variabilité ne touchent pas toutes les zones d'une grammaire et pas toutes de façon égale.<sup>35</sup> Seule l'analyse comparée aide à discerner ces aires de variabilité dans lesquelles certains « processus autorégulateurs » (Chaudenson : 1998, 165) – des « restructurations à caractère présumé optimalisant » (Chaudenson / Mougeon / Beniaik : 1993, 16) – se manifestent avec la plus grande probabilité (cf. également Gadet : 2009b). Et en effet, certains phénomènes, tels qu'ils sont décrits dans les articles de ce volume, peuvent être inscrits dans ce scénario : une zone de variabilité est sans nul doute constituée par la syntaxe de la subordination, étant donné que toutes les variétés du français parlé tendent sur ce point à des structures agrégatives similaires, comme l'omission du subordonnant *que*.

Notre hypothèse est toutefois que dans le domaine de la grammaire et de la morphosyntaxe, le changement linguistique doit probablement être décrit autrement que dans celui de la syntaxe proprement dite. Dans le premier de ces domaines, de très nombreux phénomènes peuvent effectivement être ramenés à la « tendance à l'invariabilité ou à l'analyticité » observée par Frei (1929) et être ainsi corréls avec certains principes bien décrits par la recherche sur le changement linguistique comme l'économie, la saillance, etc. Citons par exemple l'affaiblissement du genre grammatical et du nombre, la préférence pour une forme verbale invariable ainsi que pour les périphrases verbales, la fréquence des formes verbales non-finies, l'affaiblissement du subjonctif, la tendance à éliminer les formes irrégulières ou marquées, l'usage des pronoms personnels disjoints pour remplacer les pronoms conjoints – toutes ces évolutions étant bien attestées en Amérique du Nord comme en Afrique.<sup>36</sup> Dans le domaine de la syntaxe proprement dite, il faut tenir compte, bien plus que cela n'a été fait jusqu'à présent – pour la syntaxe de l'oral –, des facteurs relevant de l'analyse du discours. Comme l'organisation syntaxique est un phénomène ne se constituant qu'avec le discours, la syntaxe dépend plus fortement que la morphologie de facteurs interactionnels, ce qui doit alors conduire à poser différemment la question des facteurs du changement linguistique. L'ambiguïté constructionnelle, les constructions asyndétiques et paratactiques, les focalisations ne s'expliquent que de façon limitée par des paramètres comme la simplicité, la transparence, etc. Il faut ici, plus nettement que pour la morphologie, intégrer des facteurs pragmatiques ou relevant de la structure de l'information. À cet égard, les travaux de Ploog (2002a ; 2002b ; et dans ce volume), parmi d'autres, sont fondamentaux : ils montrent dans quelle mesure l'élaboration en extension et en intensité ainsi que la stabilisation de nouvelles structures syntaxiques sont précédées de certains processus de restructuration conditionnés par l'oralité – c'est dans cette direction que devront s'engager systématiquement les recherches à venir. Sans

<sup>35</sup> Pour cette idée et le concept du français zéro cf. Chaudenson / Mougeon / Beniaik (1993), Chaudenson (2001) et pour une synthèse, Wiesmath (2006, 64).

<sup>36</sup> Cf. les contributions dans les recueils indiqués à la note 31 ; pour l'Afrique, cf. aussi Ploog (2002a ; 2002b, 2004) et Drescher (2009b). Quelques-uns de ces phénomènes sont décrits dans Szlezák dans ce volume, bien que dans le Massachusetts comme en Louisiane, il faille bien évidemment tenir compte du fait qu'il s'agit en définitive de phénomènes ayant tout dû à l'érosion linguistique. Cependant, étant donné que des simplifications morphologiques et morphosyntaxiques analogues s'observent aussi en français d'Afrique, les causes de ces phénomènes ne sauraient se ramener exclusivement à l'étoilement linguistique.

nul doute, la syntaxe de l'oral représente un défi considérable pour les théories modernes de la syntaxe ; il reste à examiner à quel point l'approche de la grammaire constructionnelle, qui propose un cadre pour la représentation intégrée de l'information pragmatique et grammaticale, pourra se révéler féconde.<sup>37</sup>

L'influence des processus de grammaticalisation et de réanalyse dans l'émergence de nouvelles constructions syntaxiques doit être déterminée au cas par cas.<sup>38</sup> On songera ici à l'évolution des périphrases verbales, des prépositions ou de certains marqueurs tels que *là* ou *ça fait*, ainsi qu'à des connecteurs comme *que*. Wiesmath (2006) démontre, par exemple, que la particule *la* perd toute valeur déictique ou pragmatique pour devenir une simple marque de ponctuation du discours en français acadien,<sup>39</sup> la grammaticalisation de cette particule comme marqueur de la relative n'est cependant achevée que dans les créoles. Quant à *ça fait*, Falkert (2007) et Wiesmath (2006) démontrent la perte de la fonction grammaticale du connecteur et son glissement vers un rôle de marqueur discursif indiquant un rapport de subordination implicite dans le français acadien. On peut supposer qu'il existe des évolutions similaires aussi en français d'Afrique. Pour le français de Côte d'Ivoire, Ploog (dans ce volume) montre par exemple que certains emplois de *que* témoignent d'un blanchiment sémantique, l'un des processus constitutifs de la grammaticalisation. Dans quelle mesure certains processus de changement linguistique à l'œuvre dans les français non-hexagonaux peuvent-ils aboutir à l'établissement de nouvelles structures grammatico-syntaxiques ? À quel degré y a-t-il ici des parallèles entre l'Amérique du Nord et l'Afrique ? Voilà des questions particulièrement passionnantes posées par les recherches sur la syntaxe de l'oral.

Pour ce qui est des répercussions du **contact linguistique**, il faut *a priori* partir du principe que celui-ci est incontournable pour expliquer un certain nombre de phénomènes syntaxiques des variétés non-hexagonales du français. Étant donné qu'à peu près toutes les variétés du français sont aujourd'hui en contact avec une ou plusieurs autres langues, le contact des langues constitue un facteur majeur de l'hétérogénéité des répertOIRES DES FRANÇAIS NON-HEXAGONAUX. Les cas de figure varient grandement : en Amérique du Nord, c'est l'anglais, langue dominante, qui exerce une pression considérable sur les variétés hors du Québec. En Afrique subsaharienne, par contre, le français se trouve dans des situations très diverses par rapport aux langues africaines. Pour pouvoir mesurer l'étendue du contact linguistique, il faut naturellement commencer dans chaque cas par examiner la relation existante entre les langues en contact et l'intensité de ce contact en contexte multilingue. C'est le seul moyen de comprendre, par exemple, pourquoi le français du Massachusetts a recours à certains marqueurs discursifs anglais alors que le français dispose de marqueurs analogues. Certes, à cause de leur polyfonctionnalité et de leur flexibilité syntaxique, les marqueurs discursifs sont parmi les premiers éléments empruntés à une autre langue, mais au-delà, cependant, l'insertion des marqueurs discursifs anglais dans le discours des francophones est aussi en corrélation étroite avec des facteurs externes d'ordre sociolinguistique et pragmatique.<sup>40</sup> À cet égard, un autre aspect important est de déterminer si un phénomène est endogène ou emprunté. Est-ce que la

langue en contact avec le français est le facteur déclencheur du changement, ou s'agit-il plutôt d'un catalyseur qui renforce une tendance inhérente au français (convergence) ? Dans quelle mesure des phénomènes comme les prépositions orphelines, le remplacement de l'auxiliaire *être* par *avoir*, le déclin du subjonctif, les différents emplois d'*avec* (*cf.* Jones dans ce volume), certains modèles d'ordre des mots (*Cf.* Véronique dans ce volume) sont-ils dus à des facteurs internes ou externes ?<sup>41</sup> Heine / Kuteva (2006, 79) démontrent que le contact des langues peut mener à grande échelle à l'emprunt de structures grammaticales et syntaxiques et ils soulignent que

the two kinds of account – internal vs. external change – neither contradict one another nor are they mutually exclusive; rather they tend to complement one another in producing grammatical change.

Dans ce contexte, des phénomènes comme la « réplique grammaticale » (Heine / Kuteva : 2005)<sup>42</sup> ou ce que Manessy appelle « sémantaxe » – « l'expression, à travers des structures grammaticales imposées par la langue cible, de catégories sémantiques propres à la langue maternelle » (1995, 228) – jouent un rôle non-négligeable pour ce qui est des particularités de la syntaxe de l'oral.<sup>43</sup>

Malgré la grande différence de leurs écologies, une analyse comparative des variétés de français en Europe, en Afrique et en Amérique du Nord est indispensable si l'on veut saisir l'immense richesse qu'offre le monde francophone, richesse qui est le produit de la diversité des histoires et de la variété des contacts. Si l'on compare les variétés non-hexagonales du français en Amérique du Nord et en Afrique, on constate dans le premier cas – à l'exception bien entendu du québécois et peut-être de l'acadien du Nouveau-Brunswick (*cf.* Boudreau / Violette : 2009) – une érosion graduelle du français régional : en Nouvelle-Angleterre, en Louisiane comme en Nouvelle-Ecosse, le français local n'a guère de chances de survie ; l'attraction des formes standard ou celle de l'anglais constitue en effet une menace sérieuse pour les français locaux. En Afrique subsaharienne en revanche, il semble qu'on puisse déboucher sur la stabilisation de normes endogènes, dont certaines diffèrent considérablement de celles du français hexagonal.<sup>44</sup> Des phénomènes comme l'appropriation linguistique, la vernacularisation ou la constitution « d'interlangues » jouent ici un rôle incomparablement plus grand qu'en Amérique du Nord (*cf.* Ploog / Rui : 2005). Érosion d'un côté, élaboration ou émergence de l'autre, telle semble être la situation des variétés de français non-hexagonales en Amérique du Nord et en Afrique.

En ce qui concerne la syntaxe des normes endogènes émergentes en Afrique, elle est selon Boutin (2008) apparemment caractérisée dans de nombreux domaines par

(a) des parties de la syntaxe qui ne se distinguent pas du français standard,

<sup>41</sup> Cf. Gadet / Jones (2008) et Neumann-Holzschuh (2009b).

<sup>42</sup> Dans le cadre de la théorie de la grammaticalisation, Heine / Kuteva essaient de décrire les mécanismes sous-jacents au transfert de structures grammaticales d'une langue-môde dans une « langue-replique » (*replica language*). « Réplique grammaticale » signifie que les locuteurs « aim at establishing some kind of equivalence relation between use patterns and categories of different languages » (Heine / Kuteva : 2005, 219).

<sup>43</sup> Pour l'influence qui exerce les substrats africains sur certaines structures syntaxiques du français d'Afrique, *cf.* Manessy (1994b), Ploog (2004) et Drescher (2009b).

<sup>44</sup> Cf. Boutin (2008) pour le français abidjanais et Drescher (2009b, 65).

<sup>37</sup> Cf. Fischer (2007). Pour la syntaxe générative *cf.* Mensching (2008). De premières études détaillées sont déjà disponibles pour le français nord-américain (*cf.* Brasseur / Falckert : 2005, Wiesmath : 2006).

<sup>38</sup> Pour le français québécois *cf.* déjà Vincent (1993). Cf. Szlezák (dans ce volume), Neumann-Holzschuh (2009a).

- (b) des particularités apparaissant comme des phénomènes d'autorégulation qui se manifestent, par exemple, dans la suppression des irrégularités du français, et
- (c) l'émergence de structures particulières n'ayant pas d'équivalent en français (Boutin : 2008).<sup>45</sup>

La description de ces structures émergentes, leurs causes éventuelles ainsi que leur conventionnalisation dans les variétés locales de français en Afrique constituent sans aucun doute un défi pour les futures recherches de syntaxe variationnelle. En un second temps, ces phénomènes devraient être analysés systématiquement dans une perspective panlectale, seul moyen de discerner les 'universaux du français' et de redéfinir le rôle de la variation dans les structures grammaticales et syntaxiques du point de vue de la délimitation des variétés les unes par rapport aux autres.

Voilà des tâches particulièrement passionnantes pour de futures recherches sur la syntaxe de l'oral dans les variétés non-hexagonales du français. Et – comme le montreront les études qui suivront – il y a encore beaucoup à faire ! Ce chapitre se terminera par les résumés des différentes contributions.

#### 4. Résumés des contributions

Bien que la majorité des études adoptent un point de vue synchronique – la dimension diachronique est cependant présente dans l'article de Katja Ploog –, les contributions prennent appui sur des approches théoriques diversifiées : elles s'inspirent de la grammaire émergente, de la linguistique interactionnelle, de l'analyse des marqueurs de discours ou encore des théories de l'énonciation, de l'acquisition et de l'oralité. En outre, le contact de langues joue un rôle primordial dans la plupart des articles. Sur le plan méthodologique, il s'agit dans l'ensemble d'approches empiriques qui sont basées sur l'analyse de corpus oraux très variés. À côté de corpus oraux constitués d'interactions en face à face (Kasparian, Pfänder / Skrovec, Pustka, Szlezák), on trouve des corpus qui exploitent différents médias – émissions avec participation du public à la radio (Klaeger), téléfilms inspirés du théâtre d'improvisation (Boukari) – ou qui sont constitués à partir de textes écrits dont le mode de production se rapproche parfois de l'oralité, comme dans le cas des groupes de discussion sur internet analysés par de Féral. A côté de ces données caractérisées par une oralité première ou seconde, sont exploités des textes de la presse écrite qui affichent certains traits diastriques souvent confondus avec l'oral, tel ce journal pour jeunes examiné par Tsosack. Une exception dans le cadre de ce volume représente le corpus de Véronique, qui se base sur des données orales obtenues par une étude semi-expérimentale et longitudinale.

En gros, notre volume se compose donc d'un volet 'africain' et d'un volet 'nord-américain', complétés par une série d'articles portant sur d'autres variétés du français. Quant aux variétés africaines qui font l'objet d'une étude approfondie, trois pays différents de l'Afrique subsaharienne francophone sont représentés : le Cameroun (de Féral, Tsosack), la Côte d'Ivoire (Boukari, Ploog) et le Burkina Faso (Klaeger), dont le français

est souvent rapproché du français ivoirien. Pour ce qui est des variétés nord-américaines, les français parlés en Nouvelle-Angleterre (Szlezák) et en Acadie (Kasparian) font également l'objet d'une analyse minutieuse. S'y ajoutent l'étude de Jones sur le français parlé dans les îles anglo-normandes qui – pour des raisons historiques – est proche des variétés nord-américaines, et celle de Pustka, consacrée au français guadeloupéen, qui s'ouvre sur les études créoles. Enfin, l'article de Véronique sur le français des arabophones marseillais aborde la problématique de la variation dans une perspective acquise, aspect capital aussi pour la description des variétés africaines, souvent influencées par des phénomènes fossilisés d'interlangue. Un dernier article, celui de Pfänder / Skrovec, adopte une perspective panlectale puisqu'il est centré sur la recherche d'universalités propres à plusieurs variétés de français, appellés « francosauvages ».

Dans sa contribution intitulée « *Ce n'est même pas possible*. Syntaxe et fonctions de *même* en français burkinabé », Sabine Klaeger examine la distribution et les fonctions de *même* dans cette variété dans une perspective différentielle. *Même* est un mot polyvalent qui connaît en français hexagonal standard des emplois comme adjetif et comme adverbe. La fréquence élevée de *même* dans certaines variétés africaines du français constitue le point de départ de l'analyse. Ce fait est signalé dans la plupart des inventaires des français africains et confirmé en ce qui concerne le français burkinabé par les données examinées ici. L'analyse empirique se base sur un corpus d'émissions radiophoniques avec participation du public qui donne accès à une parole dialogique et spontanée où prédomine l'argumentation. Klaeger formule l'hypothèse que les emplois de *même* en français burkinabé – d'un niveau surtout basi- et mésolectal – diffèrent de ceux du français standard, et ce, non seulement quant à sa fréquence, mais aussi pour ses valeurs sémantico-pragmatiques puisque l'on rencontre des emplois modaux de l'adverbe absents des variétés hexagonales. L'analyse empirique montre que *même* – qui peut être également redoublé – sert en français burkinabé avant tout à la mise en relief. Par ailleurs, il entre fréquemment dans des constructions négatives où il souligne la subjectivité du locuteur et fonctionne davantage comme particule modale épistémique, alors que dans les combinaisons avec *là* (*là-même*), il semble signifier la visée argumentative du locuteur. En conclusion, l'auteure constate que l'on observe en français burkinabé une polyfonctionnalité accrue des emplois de *même* qui semble constituer une des différences majeures par rapport au français hexagonal. *Même* fait partie de ces mots du discours qui expriment non seulement les attitudes du locuteur, mais articulent aussi les enchaînements discursifs et représentent par là-même de véritables charnières de la syntaxe conversationnelle.

Sous le titre « *Pourquoi on doit seulement speak comme les white?* – Appropriation vernaculaire du français chez les jeunes au Cameroun », Carole de Féral traite d'une variété connue sous deux désignations différentes : le *camfranglais* ou – terme préféré par l'auteure car il s'agit de l'auto-désignation employée par les locuteurs mêmes – le *francanglais*. Il s'agit là d'un français local largement influencé par l'anglais, le *pidgin English* et certaines langues nationales camerounaises. La difficulté de définir cette variété sur la base de critères exclusivement linguistiques conduit l'auteure à partir des représentations des locuteurs et à prendre comme francanglais toute production langagière considérée comme telle par les Camerounais francophones. Même si l'on peut relever des particularités morphosyntaxiques qui concernent notamment le genre ou la conjugaison des verbes, le francanglais est avant tout un ensemble de ressources lexicales

45 Quant au français burkinabé, Drescher (2009) observe que pour les caractéristiques morphologiques et syntaxiques de la norme endogène, des formes fossilisées de l'interlangue, des interférences avec les langues locales / autochtones ainsi que des manifestations générales de l'oralité s'entremêlent.

les. Car, comme le montre de Féral à partir d'exemples tirés de corpus variés, l'emploi d'un mot considéré comme francanglais n'est jamais obligatoire ; il relève plutôt du choix du locuteur et constitue de la sorte un phénomène de style analysable seulement au niveau discursif. Aussi plaide-t-elle pour une approche contextuelle qui ne se contente pas de discuter l'appartenance potentielle de phénomènes isolés et ayant tout lexicaux au francanglais, mais qui prenne en compte leur emploi au sein d'un énoncé ou d'une séquence d'énoncés. En résumé, il apparaît que le francanglais constitue une forme d'appropriation du français qui permet aux jeunes francophones camerounais de symboliser une appartenance nationale. Des divergences significatives semblent cependant exister dans la perception de ce parler : alors que les membres de la communauté, qu'ils soient locuteurs ordinaires ou linguistes, estimaient que le francanglais représente une langue à part, les linguistes non camerounais y verraient plutôt une variété du français.

L'article de Jean-Benoît Tsofack intitulé « Dire, parler, écrire 'entre les langues' ou le parler 'plurilingue' dans un journal camerounais pour jeunes » traite également du français camerounais, influencé par l'anglais, en maintenant cependant l'étiquette de *camfranglais*. L'auteur situe son travail dans le champ de la sociolinguistique urbaine. Il se propose de voir comment la culture urbaine plurilingue conditionne de nouvelles pratiques et identités linguistiques chez les jeunes. L'article dépasse en quelque sorte le cadre thématique du présent volume délimité par la syntaxe de l'oral en ce qu'il se base sur un corpus écrit, tiré d'une revue camerounaise pour jeunes. Ses données permettent cependant de voir jusqu'à quel point les variétés non-standard confinées généralement à l'oral pénètrent dans le domaine de la scripturalité. L'auteur fait appel à la théorie de l'énonciation et met l'accent sur une forme d'hétérogénéité énonciative montrée. Celle-ci peut se manifester à l'écrit par des ruptures graphiques (guillemets, italiques, etc.) d'une part, des figures d'ajout (discours rapporté, emprunts, néologismes, etc.) d'autre part. Les analyses montrent que – quant à ses fonctions – le camfranglais est une langue de convivence qui signale une identité à la fois jeune et urbaine. En ce qui concerne sa 'grammaire', il semble être en construction permanente. Alors que cette observation n'est pour le moment pas encore validée par une analyse morphosyntaxique du camfranglais, elle rejoint dans une certaine mesure les résultats de Ploog (dans ce volume) pour ce qui est de la dynamique langagière du nouchi ivoirien. En mettant l'accent sur la presse pour jeunes, l'analyse contribue également à une meilleure connaissance des processus d'hybridation à l'écrit.

La contribution de Katja Ploog propose un modèle pour décrire « L'ambiguïté constructuelle dans la dynamique langagière (l'exemple du nouchi) ». L'étude se base sur un corpus oral de nouchi, variété non-standard de français parlée avant tout dans la métropole économique de la Côte d'Ivoire, Abidjan. Le but de l'auteure est de montrer comment des ressources du non-standard qui sont typiques de la production orale participent à la naissance de constructions linguistiques originales. Le cadre théorique s'inspire à la fois de la grammaire émergente et d'une approche socio-historique et interactive du changement linguistique telle qu'elle est appréhendée dans la notion de *dynamique langagière*. En partant du postulat que les régularités structurelles naissent et sont façonnées par le discours, que les formes grammaticales n'existent donc pas a priori, mais qu'elles sont négociées dans l'interaction, l'auteure centre son analyse sur différentes figures de l'ambiguïté constructuelle en nouchi pour montrer leur rôle dans la dynamique langagière. En préférant la notion d'*élaboration* à celle d'*émergence*,

elle souligne le fait que les constructions langagières sont le résultat de l'activité discursive du locuteur-auditeur dans l'interaction. Dans la suite de l'article sont discutés trois cas d'ambiguïté constructionnelle tous dus au fait qu'une forme possède plusieurs fonctions. Il s'agit de la *pohvalence syntaxique* (illustrée par les différents emplois de *que*), de l'*homonymie constructionnelle* (exemplifiée par la forme */la/* en position préverbale et postnominale) et du *chevauchement syntagmatique*, où deux entités syntagmatiques se recoupent par au moins un de leurs constituants. Les analyses montrent que l'ambiguïté constructionnelle est un vecteur majeur de l'élaboration et qu'elle participe par là à la dynamique langagière observable à Abidjan.

Oumarou Boukari consacre sa réflexion à la question suivante : « Le français populaire ivoirien : une langue à tons ? » Ce parler – appelé également *français abidjanais* ou encore *nouchi* (*cf.* Ploog dans ce volume) – est un pidgin né du contact entre le français et les langues locales ivoiriennes (notamment le dioula, le baoulé, le bété et le sénoufo) qui sont toutes des langues à tons. Elles influencent le français populaire ivoirien (*fpi*) non seulement aux niveaux phonétique, lexical, morphosyntaxique et discursif, mais aussi au niveau prosodique. Ce sont les deux derniers niveaux qui retiennent l'attention de Boukari. Après avoir contrasté les systèmes prosodiques en présence, l'auteur se demande si la tonalité, trait phonologique majeur des langues en question, n'est pas exploitée dans le processus d'appropriation, et plus particulièrement d'ivoirisation, du français. Il centre donc son étude sur les réalisations prosodiques de certaines particules discursives empruntées directement aux langues locales et propres au *fpi*. À partir d'un corpus constitué d'épisodes d'un célèbre téléfilm ivoirien dont les interactions sont inspirées du théâtre d'improvisation et partant, proches de données authentiques, l'auteur passe en revue différentes réalisations prosodiques de ces quatre particules. Il s'avère que les oppositions tonales sont effectivement à l'origine de valeurs pragmatico-discursives différentes. En outre, les variations tonales constituent des paires minimales parfaites, ce qui semble confirmer l'hypothèse de départ selon laquelle le *fpi* serait une langue à tons. Cette analyse qui examine les corrélations entre le système prosodique du *fpi* d'une part et les valeurs pragmatico-discursives de certaines particules d'autre part se situe à l'interface entre prosodie et discours et apporte une contribution originale à l'étude de la syntaxe conversationnelle.

L'article d'Edith Szlezák est consacré aux « Aspects morphosyntaxiques des variétés du français canadien parlées au Massachusetts ». Ces variétés du français nord-américain, assez mal connues jusqu'ici, comptent parmi les variétés de français menacées d'extinction : le nombre des locuteurs est en déclin depuis les années trente du XX<sup>e</sup> siècle ; selon les statistiques, il y a encore à peu près 84 000 francophones au Massachusetts, dont la majorité sont des semi-locuteurs. Les caractéristiques morphosyntaxiques présentées ici – le pronom personnel sujet de la troisième personne, les pronoms relatifs, les déterminants démonstratifs, quelques conjonctions de coordination et de subordination – démontrent que le français parlé au Massachusetts correspond largement aux français québécois et acadien. Ces variétés ont subi certains processus évolutifs internes dont les conséquences sont des restaurations sur le plan morphosyntaxique. Deux facteurs supplémentaires s'y ajoutent : l'étoilement linguistique et l'influence de l'anglais. Outre le fait que la syntaxe du français du Massachusetts est profondément influencée par la langue dominante, l'emprunt de certains marqueurs discursifs anglais ayant des équivalents français souligne la domination de cette langue dans le domaine pragmatique.

L'étude de **Sylvia Kasparian**, intitulée « *C'est chrétien compliqué c'est shittie* » a pour but d'analyser l'utilisation des jurons dans les parlers acadiens du Nouveau-Brunswick, seule province officiellement bilingue du Canada. Sur la base d'un large corpus, l'auteure analyse le comportement jurologique dans les trois grandes régions acadiennes du Nouveau-Brunswick : le Sud-Est, le Nord-Est et le Nord-Ouest. Étant donné que les jurons sont devenus des marqueurs identitaires pour les Canadiens francophones, il n'est guère surprenant que la majorité des Acadiens en utilisent, notamment les jeunes. Ce qui surprend, cependant, c'est le choix de la langue : bien que la plupart d'entre eux déclarent utiliser les deux langues dans le discours quotidien, l'utilisation de gros mots et de jurons est beaucoup plus élevée en anglais qu'en français, surtout chez les jeunes de la région du Sud-Est. L'étude montre que le lexique des jurons et gros mots des Acadiens, ainsi que ses représentations, sont en profonde évolution et que l'âge, l'époque et la région sont des facteurs importants pour ce qui est du comportement jurologique de cette population. Cet article, d'une orientation sociolinguistique prononcée, invite à poser les questions suivantes : pourquoi les locuteurs acadiens ont-ils massivement recours à la langue anglaise pour les gros mots qui, comme d'ailleurs les marqueurs discursifs, ont une fonction emphatique considérable ? Dans quelle mesure le prestige de l'anglais joue-t-il un rôle pour l'emprunt de ces classes de mots ? En quoi leur comportement syntaxique favorise-t-il l'emprunt et quelles en sont les spécificités ? Dans quelle mesure les jurons et marqueurs discursifs sont-ils à cheval entre lexique et grammaire ?

L'analyse de **Mari C. Jones** est consacrée au français parlé aux îles Anglo-Normandes, fortement influencé par l'anglais. Méthodologiquement, cet article s'inscrit dans les recherches sur le contact des langues : selon l'auteure, la longue interaction entre le jersiais et l'anglais à Jersey a fait en sorte que les traits de contact se manifestent en abondance au sein du dialecte moderne. Elle distingue entre transferts manifestes, entraînant un éloignement de la norme établie sur le plan qualitatif (par exemple les calques du type *C'est toute de la musique su' la radio*), et transferts voilés, aux conséquences plutôt quantitatives. Ainsi, le jersiais se sert de trois prépositions pour traduire le sens de *avec* du français standard. Sur la base d'un corpus du parler de Jersey, Jones analyse une série d'exemples de transferts syntaxiques et en tire la conclusion que le transfert voilé est beaucoup plus difficile à prouver que son homologue manifeste. Étant donné que certains phénomènes sont aussi attestés en normand continental, non influencé par l'anglais, on pourrait en déduire qu'il s'agit là plutôt de simplifications internes que de transferts linguistiques.

Dans son article intitulé « La subordination sans subordonnant en français guadeloupéen – créolisme ou pseudo-créolisme ? », **Elissa Pustka** aborde une question de première importance quant au cadre thématique général : dans quelle mesure la syntaxe du français parlé en Guadeloupe est-elle influencée par le ‘substrat’ créole ? En français guadeloupéen, certaines subordonnées n’ont pas de subordonnant (type : *le maître dit aux élèves la promenade est terminée*), ce qui laisse supposer une influence du créole, où la subordonnée n’est traditionnellement pas introduite par un subordonnant. Dans son analyse méticuleuse, Pustka se demande d’abord dans quelle mesure les complétives sans subordonnant, qu’elle situe au milieu du continuum entre agrégation et intégration, se distinguent des propositions indépendantes ; en deuxième lieu, elle analyse ce phénomène dans le français régional de la Guadeloupe. L’analyse du corpus montre non seu-

lement que le français guadeloupéen ne se distingue guère du français hexagonal non-standard (français populaire, français parlé parisien), mais aussi que ce phénomène est bien attesté dans de nombreuses variétés non-hexagonales du français non influencées par un créole, comme le français louisianais. En conclusion, l'auteure souligne qu'il est difficile de déterminer s'il s'agit, dans ce cas précis, d'un créolisme ou non. L'article démontre, cependant, de façon exemplaire (a) que la syntaxe du français oral présente au sein de la francophonie des concordances surprenantes et (b) qu'une meilleure connaissance des variétés non-hexagonales est essentielle pour mieux comprendre les processus évolutifs internes du français.

**Georges-Daniel Véronique** analyse « Quelques aspects de l’organisation syntaxique et discursive du français parlé d’arabophones à Marseille ». Pour saisir de plus près le processus de la vernacularisation de ce français non-standard d’un groupe spécifique d’immigrants, l’auteur décrit le comportement syntaxique des présentatifs *c'est* et *il y (en)* à ainsi que celui de quelques connecteurs en rapport avec des structurations informationnelles et discursives. L’une des questions de son étude est la suivante : dans quelle mesure les catégories grammaticales de cette variété du français sont-elles façonnées par l’existence de catégories sémantico-typiques propres à la langue maternelle ? Au cours de l’analyse, l’auteur montre que les différences entre le français des alloglosses et celui des natifs s’inscrivent bien au niveau morphosyntaxique plutôt que dans le domaine de la hiérarchisation de l’information. Ainsi, dans les parlers observés, les frontières entre les classes de mots sont extrêmement floues ; l’ordre des mots suit – comme d’ailleurs dans quelques langues créoles – le schéma *topic – focus* et les présentatifs *c'est* et *il y a* – tout en se distinguant par leurs valeurs sémantiques et énonciatives – sont utilisés pour introduire les *topics*. En conclusion, Véronique constate qu’il n’existe ni une sémantaxe différente qui façonneur les productions des arabophones en français, ni un mode de hiérarchisation de l’information différent de celui des natifs. Dans leur instabilité, les pratiques langagières des migrants arabophones qui, dans leur mode de constitution, ressemblent à des interlangues, témoignent non seulement d’un processus d’appropriation mais aussi, le cas échéant, d’une élaboration linguistique.

La contribution de **Stefan Pfänder** et **Marie Skroveen**, dont le titre est « *Done*, entre grammaire et discours : pour une reprise de la recherche sur les universaux de la langue parlée à partir de nouveaux corpus», s’inscrit dans le cadre d’une analyse des universaux du français entre grammaire et discours. Les auteurs présentent une (ré)analyse du marqueur discursif *done* basée essentiellement sur deux nouveaux corpus francophones : le corpus Thyssen-EK et CIEL-F, ce dernier étant un corpus « écologique », qui documente différents types de configurations situationnelles. Cette approche comparative s’inscrivant méthodologiquement dans la linguistique de corpus permet non seulement une analyse de la syntaxe orale dans son milieu naturel, mais aussi l’identification des constructions émergentes en français global. Étant donné que la fonctionnalité de *done* va de la grammaire au discours – outre sa fonction logico-sémantique de connecteur de conséquence, donc à aussi une fonction interactionnelle et sert à structurer le discours à différents niveaux langagiers –, les auteurs ont pour but de tester cette hypothèse en examinant les deux corpus mentionnés ainsi que d’autres corpus de plusieurs variétés de français d’outre-mer. En conclusion, ils constatent que *done* est, en effet, un marqueur polyfonctionnel, dont les fonctions sont, dans la plupart des cas, amalgamées : il n’est

que rarement possible d'assigner à ce marqueur une fonction exclusivement sémantique ou interactionnelle, le lien entre discours et grammaire semble donc être bidirectionnel. Dans une perspective comparative, les auteurs prouvent non seulement que cet emploi de *dont* est réparti dans toute la francophonie, mais aussi qu'en raison de l'oralité, certains phénomènes syntaxiques sont universels.

Pour conclure, nous espérons vivement que cette introduction ainsi que les articles réunis dans le présent volume contribueront non seulement à dresser le bilan des recherches existantes sur les variétés non-hexagonales dans le domaine de la syntaxe de l'oral, mais qu'ils encourageront aussi les mises en parallèles entre les variétés nord-américaines et africaines du français, qu'ils prépareront le terrain pour d'autres études comparatives, qu'ils stimuleront de futures recherches et ouvriront de nouvelles pistes dans ce domaine fascinant situé à cheval entre la grammaire et l'interaction.

## 5. Références bibliographiques

- Bagola, B. (éd. 2009), *Français du Canada – Français de France. Actes du 8<sup>e</sup> Colloque international de Trèves, du 12 au 15 avril 2007*, Tübingen.
- Baronian, L. / F. Martineau (éd.s. 2009), *Le français d'un continent à l'autre. Mélanges offerts à Yves Charles Morin*, Québec.
- Bauché, H. (1946), *Le langage populaire*, Paris.
- Bavoux, C. / L.-F. Prudent / S. Wharton (éd.s. 2008), *Normes endogènes et plurilinguisme. Aires francophones, aires créolephones*, Paris / Lyon.
- Berruto, G. (2004), « The problem of variation », *The Linguistic Review*, 21 (3/4), 293-322.
- Biloa, E. (2003), *La langue française au Cameroun*, Bern.
- Blanche-Benveniste, C. (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Paris.
- Boudreau, A. / I. Violette (2009), « Savoir, intervention et posture en milieu minoritaire : les jeux linguistiques en Acadie du Nouveau-Brunswick », *Langage & Société*, 129, 13-28.
- Boutin, B. A. (2008), « Norme endogène ivoirienne et subordination », dans : Bavoux, C. et al. (éd.s.), 61-84.
- Brasseur, P. (éd. 1998), *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation*, Avignon.
- Brasseur, P. / Falkert, A. (éd.s. 2005), *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques*, Paris.
- Calvet, L.-J. (2000), « Les mutations du français. Une approche écolinguistique », *Le français moderne*, 68/1, 63-78.
- Certeau, M. / D. Julia / J. Revel (1975), *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire*, Paris.
- Chaudenson, R. (1998), « Variation, koïnéisation, créolisation : français d'Amérique et créoles », dans : Brasseur, P. (éd.), 163-179.
- Chaudenson, R. (2001), *Creolization of language and culture*, Revised in collaboration with Saikoko S. Mufwene, London.
- Chaudenson, R. (2005), « Français marginaux et théorie de la créolisation : les cas des marques personnelles », dans : Brasseur, P. / A. Falkert (éd.s.), 7-14.
- Chaudenson, R. / R. Mougeon / É. Bentak (1993), *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Paris.
- Corbett, N. (1990), *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord, Québec*.
- Coseriu, E. (1980), « 'Historische Sprache' und 'Dialekt' », dans : Göschel, J. / P. Ivic / K. Kehr (éd.s.), *Dialekt und Dialektologie*, Wiesbaden, 106-116.
- Covener, A. / M.-A. Hintze / C. Sanders (éd.s. 2004), *Variation et francophonie. Mélanges en hommage à Gertrud Aut-Buscher*, Paris.
- Cuervo, R. J. (1901), « El castellano en América », *Bulletin Hispanique*, 3, 35-62.
- Drescher, M. (2001), « Pragmalinguistik », dans : Holtus, G. et al. (éd.s.), 147-173.
- Drescher, M. (2008 [2002]), « Diskurstypen », dans : Kotschi, Th. et al. (éd.s.), 321-332.
- Drescher, M. (2008), « La diaspora africaine au Canada : le cas des francophones à Montréal et à Toronto » *Zeitschrift für Kanada-Studien*, 28/2, 28-66.
- Drescher, M. (2009a), « 'Sacrés' québécois et 'jurons' français : vers une pragmatification des fonctions communicatives », dans : Bagola, B. (éd.), 177-185.
- Drescher, M. (2009b), « Französisch in Westafrika zwischen endogener und exogener Norm : das Beispiel Burkina Faso », dans : Stolz, Th. et al. (éd.s.), *Romanisierung in Afrika. Der Einfluss des Französischen, Italienischen, Portugiesischen und Spanischen auf die indigenen Sprachen Afrikas*, Bochum, 41-80.
- Drescher, M. / B. Frank-Job (éd.s. 2006), *Les marqueurs discursifs dans les langues romanes : approches théoriques et méthodologiques*, Francfort s. l. M.
- Duffer, A. / E. Stark (2002), « La variété des variétés : combien de dimensions pour la description ? Quelques réflexions à partir du français », *Romanistisches Jahrbuch*, 53, 81-108.
- Duffer, A. / J. Fleischer / G. Seiler (2009), « Introduction », dans : Duffer, A. / J. Fleischer / G. Seiler (éd.s.), *Describing and Modelling Variation in Grammar*, Berlin / New York, 1-18.
- Falkert, A. (2007), *Le français acadien des îles-de-la-Madeleine. Étude de la variation phonétique*, Thèse de doctorat, Université de Regensburg.
- Farenkia, B. M. (2006), *Beziehungscommunikation mit Komplimenten. Ethnographische und geprächsanalytische Untersuchungen im deutschen und kamerunischen Sprach- und Kulturaum*, Frankfurt a. M.
- Farenkia, B. M. (éd. 2008), *De la politesse linguistique au Cameroun*, Francfort s. l. M.
- Feussi, V. (2008), Parlez-vous français ? Ça dépend... Penser, agir, construire son français en contexte plurilingue : le cas de Douala au Cameroun, Paris.
- Fischer, K. (2007), « Konstruktionsgrammatik und Interaktion », dans : Fischer, K. / A. Stefanowitsch (éd.s.), *Konstruktionsgrammatik. 1 : Von der Anwendung zur Theorie*, Tübingen, 133-150.
- Frei, H. (1929), *La grammaire des fautes*, Genève.
- Gadet, F. (2007), « La variation dans tous les français », dans : Gadet, F. / E. Guérin (éd.s.), *Études de syntaxe : français parlé, français hors de France, créoles*, LINX, 57, 155-164.
- Gadet, F. (2009a), « Introduction », dans : Gadet, F. / K. Bleeching / N. Armstrong (éd.s.), *Socio-linguistic variation and contemporary French*, Amsterdam / New York, 115-120.
- Gadet, F. (2009b), « What can be learnt about the grammar of French from Corpora of French spoken outside », dans : *Third International Conference 'Grammar & Corpora'*, Mannheim, 22-24 septembre 2009.
- Gadet, F. / M. Jones (2008), « Variation, Contact and Convergence in French spoken outside France », *Journal of language contact*, Thème 2, 238-248. ([www.jlc-journal.org](http://www.jlc-journal.org))
- Gadet, F. / R. Ludwig / S. Prändler (2008), « Francophonie et typologie des situations », *Cahiers de linguistique. Revue de Sociolinguistique et de Sociologie de la langue française*, 34/2, 143-162.
- Heine, B. / T. Kuteva (2005), *Language Contact and Grammatical Change*, Cambridge.
- Heine, B. / T. Kuteva (2006), *The Changing Languages of Europe*, Oxford.
- Holtus, G. / M. Metzeltin / Chr. Schmitt (éd.s. 1990 ; 2001), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, V/1 (1990) ; V/2 (2001), Tübingen.
- Hopper, P. J. (1998), « Emergent Grammar », dans : Tomasello, M. (éd.), *The New Psychology of Language. Cognitive and Functional Approaches to Language Structure*, Mahwah N.J. / London, 155-175.
- Koch, P. / W. Oesterreicher (1990), *Gesprochene Sprache in der Romania*, Tübingen.
- Koch, P. / W. Oesterreicher (2001), « Gesprochene Sprache und geschriebene Sprache / Langage parlé et langage écrit », dans : Holtus, G. et al. (éd.s.), 584-627.
- Kortmann, B. / K. Burridge / R. Mesthrie / E. W. Schneider / C. Upton (éd.s. 2004), *A Handbook of Varieties of English*, 1 : *Phonology* ; 2 : *Morphology and Syntax*, Berlin / New York.
- Kotschi, Th. / I. Kolboom / E. Reichel (éd.s. 2008), *Handbuch Französisch*, Berlin et al.
- Labov, W. (1972), *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphia.